

Un fonctionnaire de la Préfecture de police, appartenant à la compagnie de circulation fait l'objet d'une enquête de la police des polices

Selon des informations issues de l'état-major de la police parisienne, un policier basé au siège de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) rue Albert, dans le XIIIème arrondissement de la capitale est apparu dans une procédure de proxénétisme.

Selon les premiers éléments de l'enquête, dont il faut attendre un prolongement judiciaire, l'homme tentait de déloger des prostituées habituées des abords et des allées du bois de Vincennes, pour essayer de les faire travailler pour son compte (ou celui de tiers), dans d'autres lieux de la capitale. Selon un enquêteur de l'IGPN, il avait d'abord utilisé un véhicule de service pour tenter de faire fléchir les jeunes femmes plus facilement. Depuis, il les poursuivait de ses assiduités avec une voiture civile.

Selon la même source, l'affaire a vu le jour à cause d'une dénonciation interne au service d'appartenance du policier ou, à tout le moins, provenant d'un service qu'il côtoyait dans le XIIème arrondissement. En plus de ses activités délictueuses envers les prostituées, il a pu aussi se laisser aller à du harcèlement sur des collègues féminins. C'est ainsi qu'il aurait été dénoncé pour les faits de proxénétisme qui lui sont reprochés et qui étaient connus de quelques-unes de ses connaissances professionnelles.